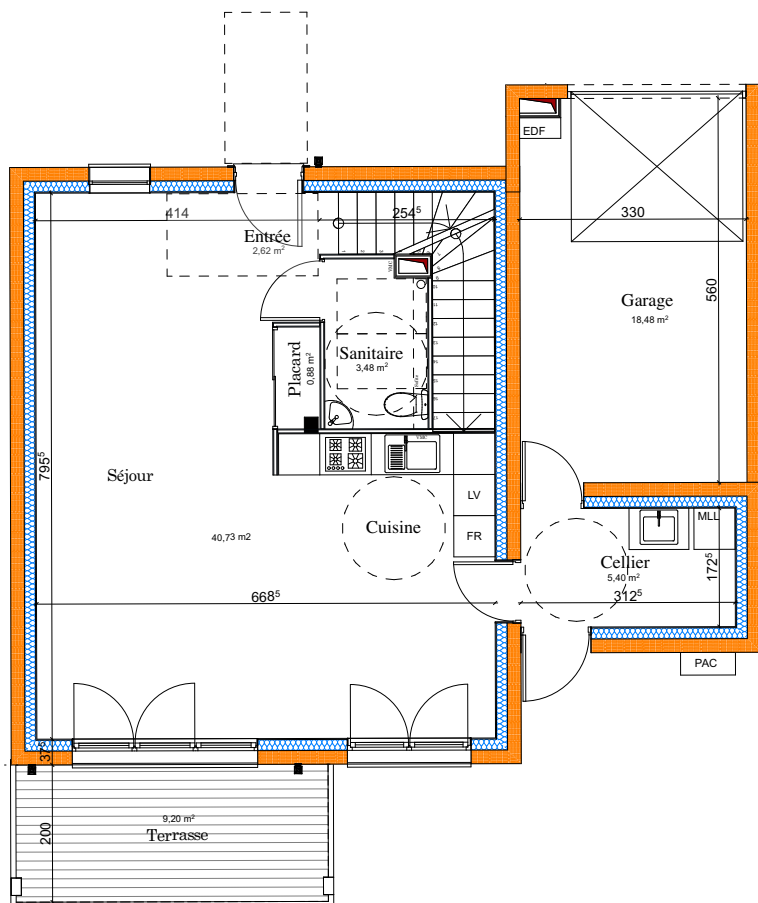
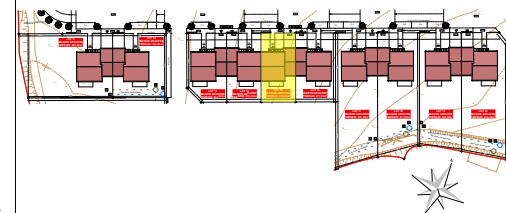
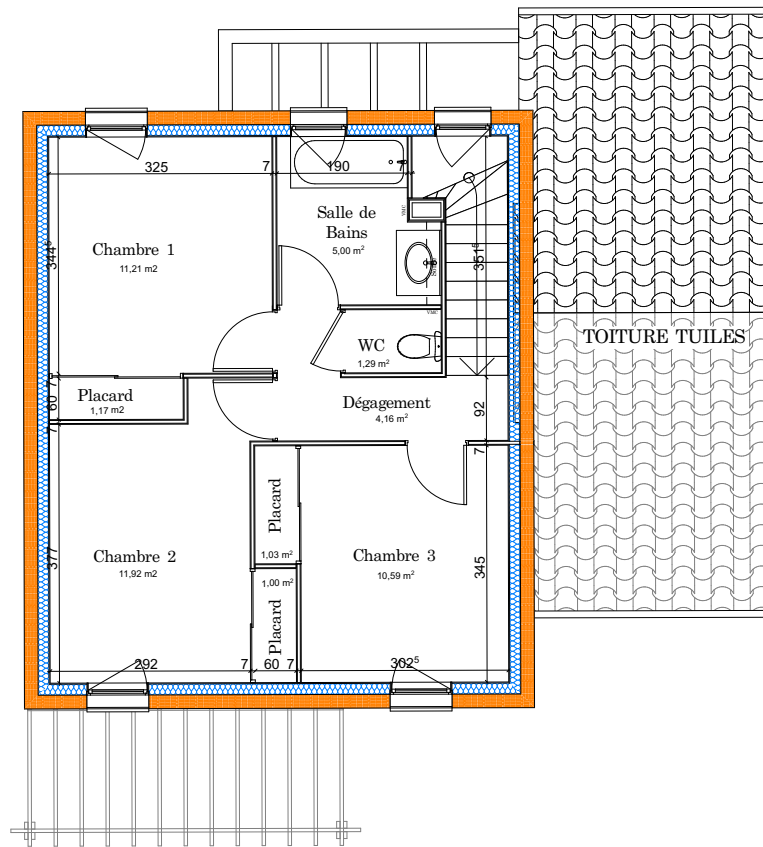


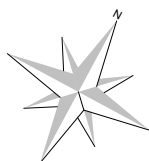
# LOTISSEMENT LA ROSERAIE BOURG ARGENTAL



REZ DE CHAUSSEE



ETAGE



TYPE : T4b

N° DU LOT : 15

## TABLEAU DES SURFACES

RDC	
Entrée	2,62 m <sup>2</sup>
Placard	0,88 m <sup>2</sup>
Sanitaire	3,48 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	40,73 m <sup>2</sup>
Cellier	5,40 m <sup>2</sup>
Etage	
Dégagement	4,16 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	5,00 m <sup>2</sup>
Wc	1,29 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11,21 m <sup>2</sup>
Placard	1,17 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11,92 m <sup>2</sup>
Placard	1,00 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10,59 m <sup>2</sup>
Placard	1,05 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL HABITABLE</b>	<b>100,50 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	9,20 m <sup>2</sup>
Garage	18,48 m <sup>2</sup>
Terrain	239,00 m <sup>2</sup>



Date : 5 JUILLET 2022

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de cotes (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.

Norbert Peyret Architecte dplg  
9 rue de le Télématique 42000 Saint Etienne  
Mail:agencep2a@p2a-architecture.com  
Tél:04 77 74 29 76 Fax:04 77 74 91 82

